



# communiqué

N°: 73  
No.:

Le 3 avril 1986

DELEGATION CANADIENNE A LA REUNION D'EXPERTS SUR LES  
CONTACTS ENTRE LES PERSONNES DE LA CSCE  
AVRIL-MAI 1986

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui qu'une délégation de fonctionnaires canadiens participera à une réunion d'experts sur les contacts familiaux et autres contacts humains entre l'Est et l'Ouest, qui se tiendra à Berne, en Suisse, à partir du 15 avril prochain. Une réunion préparatoire a débuté le 2 avril. La réunion s'inscrit dans le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la CSCE. La délégation canadienne sera présidée par M. William Bauer, ambassadeur itinérant et coordonnateur auprès de la CSCE. Des observateurs parlementaires feront également partie de la délégation.

Depuis la conclusion de l'Acte final d'Helsinki en 1975, le processus de la CSCE a fourni un cadre pour les discussions entre tous les pays de l'Europe, le Canada et les États-Unis. La Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe fait partie de ce processus. Sur les instances des pays de l'OTAN et des pays neutres de même opinion, les droits de l'homme et les questions d'ordre humanitaire ont également fait l'objet d'un examen attentif. Par ailleurs, à l'initiative et l'invitation du Canada, une réunion d'experts sur les droits de l'homme a eu lieu à Ottawa, en mai et juin 1985. L'attention se focalise maintenant sur les questions d'ordre humanitaire résultant de la séparation des familles par les frontières politiques et sur la nécessité d'accroître les contacts humains, tout particulièrement entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est .

.../2

Dès le début de la CSCE, le Canada a été l'un des premiers à préconiser l'adoption de mesures propres à faciliter, entre l'Est et l'Ouest, les contacts familiaux, la réunion des familles, les mariages entre personnes de nationalités différentes et les contacts personnels en général. Le Canada porte un intérêt prioritaire à ces questions du fait qu'un grand nombre de Canadiens ont leurs racines familiales en Europe de l'Est et en Union Soviétique. En outre, il est évident que la sécurité et la coopération ne pourront être garanties en Europe que si la confiance règne de part et d'autre. Or le meilleur moyen d'y parvenir est d'augmenter sensiblement les contacts entre les personnes. Au cours des dernières années, les déplacements officiels, commerciaux et touristiques se sont accrus considérablement entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est mais, malheureusement, certains pays continuent d'exercer un contrôle extrêmement restrictif sur les voyages et l'émigration de leurs citoyens.

Les Canadiens sont habitués à se déplacer comme bon leur semble - un droit traditionnel qui leur est garanti par la Charte des droits et libertés, - et ils ont tendance à oublier les profondes frustrations que ressentent bon nombre de citoyens de pays où ces libertés ne sont pas respectées. À la réunion prochaine de Berne, le Canada aura pour objectifs de définir les obstacles auxquels se heurtent encore les contacts humains entre l'Est et l'Ouest et d'encourager les gouvernements à adopter une attitude plus souple à l'égard des déplacements sur la base des liens familiaux et de la réunion des familles dans le pays de leur choix.